

Le 23 avril 2001

Communiqué

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2000

Le Conseil Général de la Banque de France s'est réuni aujourd'hui pour arrêter les comptes de l'exercice 2000, certifiés, comme les années précédentes, par les commissaires aux comptes.

La Banque de France clôt l'exercice 2000 par un résultat ordinaire avant impôt de 1 milliard 506 millions d'euros, contre 474 millions d'euros en 1999. Compte tenu notamment d'un impôt sur les bénéfices de 601 millions d'euros (275 millions en 1999), le bénéfice net ressort à 833 millions d'euros, contre 153 millions d'euros en 1999.

Ce résultat, historiquement très élevé, est dû en particulier aux conditions de marché ayant prévalu au cours de l'exercice 2000.

Un dividende de 450 millions d'euros sera versé à l'Etat (73 millions au titre de 1999).

DIRECTION DE LA COMMUNICATION Service de Presse Tél. 01 42 92 44 30